

ARGUMENTAIRE / APPEL A COMMUNICATION

Colloque organisé par Sophie CHERRIER-TONNELIER et Stéphane MINVIELLE, avec l'équipe du Laboratoire interdisciplinaire de recherche en éducation (LIRE - ESPÉ de l'UNC)

Le système éducatif calédonien à l'heure du destin commun

Clôture de l'appel à communication : 30 juin 2015

Dans la seconde moitié du XXe siècle, la Nouvelle-Calédonie s'est engagée dans la voie de l'élaboration de son propre système éducatif. Il est l'une des conséquences du processus d'émancipation initié par les Accords de Matignon puis l'Accord de Nouméa. Bien qu'inachevé, ce processus a, au fil du temps, franchi des étapes importantes, avec notamment les transferts par l'Etat de la compétence de l'enseignement du premier degré en 2000 et de celle d'une partie du second degré en 2012. Cette évolution donne aujourd'hui aux institutions calédoniennes, en particulier au Gouvernement, au Congrès et au Sénat coutumier de la Nouvelle-Calédonie, aux Provinces et aux communes, des leviers d'action et d'intervention très importants.

L'un des enjeux majeurs de la politique éducative de la Nouvelle-Calédonie est d'atteindre l'objectif partagé du destin commun. Ce dernier invite à reléguer définitivement le temps de l'école coloniale dans les livres d'histoire en assurant, pour tous les élèves, un accès à un enseignement de qualité et à l'égalité des chances, condition essentielle à la réussite du rééquilibrage. Plus largement, l'objectif est de permettre à tous les Calédoniens de se reconnaître dans leur système éducatif.

Alors qu'une bonne partie des transferts de compétences liés à l'école a été effectuée, le système éducatif calédonien se trouve à la croisée des chemins. Le cordon ombilical qui le relie toujours au système éducatif français est source de débats au sein de la société, la question étant de savoir si ce lien doit être maintenu à plus ou moins long terme. Par ailleurs, si l'action de transférer des compétences de l'Etat vers la Nouvelle-Calédonie a donné aux Calédoniens l'opportunité de devenir des acteurs à part entière de leur système éducatif, cette évolution est loin d'avoir apporté une solution à tous les problèmes auxquels était et reste confrontée l'école calédonienne.

Aujourd'hui, il est donc nécessaire d'approfondir la réflexion pour faire en sorte que l'exercice des compétences transférées à la Nouvelle-Calédonie en matière éducative permette le développement de nouveaux projets et d'actions originales au service de la réussite de tous les élèves. En effet, le destin commun inscrit dans l'Accord de Nouméa ne pourra pas prendre forme et prospérer si le système éducatif dont il est l'expression et l'un des piliers n'est pas en mesure de répondre à une demande forte de la part de tous les membres de la société calédonienne. Partant de ce postulat de départ, ce colloque a pour objectif de réfléchir au chemin parcouru depuis le début de l'édification du système éducatif calédonien, d'analyser certains points identifiés comme des fragilités ou des échecs des politiques éducatives menées depuis plusieurs années et de proposer de possibles actions pour favoriser la réussite scolaire et éducative des élèves.

Privilégiant les approches centrées sur la recherche en éducation, ce colloque est ouvert à toutes les disciplines et domaines de recherche qui s'intéressent, de près ou de loin, aux institutions et aux politiques éducatives, à l'étude des acteurs du monde éducatif et à leurs interactions, à l'enfance et à l'adolescence, à l'analyse sociologique et disciplines associées. Il encourage les approches interdisciplinaires et pluridisciplinaires. Il s'adresse aux chercheurs et aux enseignants-chercheurs comme aux formateurs et enseignants de terrain et, plus largement, à tous les acteurs et témoins du système éducatif calédonien.

Les travaux du colloque seront organisés autour de sept thèmes. Chacun est présenté sous la forme d'un titre, d'un cadrage général et de propositions pour guider la réflexion des personnes souhaitant soumettre une communication. Pour chaque thème, la liste des items n'est pas limitative. D'autres sujets peuvent être abordés tant qu'ils restent en lien avec le titre du thème choisi.

Thème 1 - École et transferts de compétences en Nouvelle-Calédonie : origines et affirmation d'un système éducatif calédonien

Depuis l'Accord de Nouméa en 1998, beaucoup de compétences jusque là exercées par l'Etat ont été transférées à la Nouvelle-Calédonie, dont la majeure partie de celles liées à l'éducation. Aujourd'hui, au sein de la société calédonienne, l'une des questions majeures est celle de l'exercice effectif des compétences transférées. A l'évidence, les initiatives prises par les institutions et les responsables politiques calédoniens depuis le transfert de l'enseignement du premier degré en 2000 et, plus récemment, depuis celui du second degré en 2012 montrent une volonté d'utiliser les compétences transférées pour donner naissance à un système éducatif calédonien. En partant du principe qu'il n'est pas ici question de remettre en cause ou de discuter des transferts qui sont aujourd'hui effectués et constitutionnellement irréversibles, les principaux axes de réflexion porteront sur les points suivants:

- Retracer l'histoire récente de l'émergence d'un système éducatif calédonien, et le rôle des transferts de compétences dans son élaboration
- Analyser la ou les politiques éducatives mises en œuvre depuis le début des transferts de compétences
- Délimiter le périmètre des compétences transférées et de celles qui ne l'ont pas encore été en matière d'éducation
- Identifier les acteurs du système éducatif calédonien, leurs actions et interactions
- Montrer la place dévolue à l'enseignement public et à l'enseignement privé dans le système éducatif calédonien d'aujourd'hui
- Confronter les points de vue des institutions et des responsables politiques calédoniens sur le système éducatif de la Nouvelle-Calédonie et son avenir
- Réfléchir aux enjeux éducatifs liés à l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie

Thème 2 - Regards et discours sur l'école dans la société calédonienne

En Nouvelle-Calédonie, l'école est fréquemment placée sous le feu des projecteurs pour saluer ses réussites comme pour pointer du doigt ses échecs. Cette situation est le reflet des attentes importantes qu'elle suscite et montre que la société calédonienne exprime une demande forte d'éducation et de formation pour sa jeunesse. Toutefois, les regards portés sur le système éducatif calédonien et les discours et attentes qu'il génère sont très variés et souvent assez différents. En outre, en Nouvelle-Calédonie comme ailleurs, la manière de considérer l'école est très dépendante des objectifs qu'on lui assigne et de la capacité qu'on lui attribue à les atteindre. L'idée centrale est donc la façon

dont les Calédoniens se représentent leur école et parlent d'elle autour des points suivants:

- L'évolution dans le temps des regards et discours sur l'école
- L'approche comparée des regards et discours sur l'école dans les différentes communautés présentes dans la société calédonienne
- Les regards et discours d'élèves et d'anciens d'élèves calédoniens sur leur école
- Les parents d'élèves face à l'école
- Au travers des discours et représentations, les valeurs, principes et objectifs de l'école en Nouvelle-Calédonie

Thème 3 - Le système éducatif calédonien : une école (vraiment) à plusieurs vitesses ?

Les inégalités qui existent au sein du système éducatif calédonien sont le reflet de celles que l'on peut observer au sein de la population de la Nouvelle-Calédonie. Ces inégalités sont la conséquence de plusieurs facteurs : le poids de l'héritage colonial, l'origine culturelle/ethnique, l'écart entre les politiques éducatives et les publics scolaires, les capacités financières des familles, leur niveau d'instruction, leur lieu de résidence, la facilité d'accès à l'école, etc. Pourtant, en terme d'investissements et de projets, il existe une réelle volonté de lutter contre une indiscutable fracture afin de faire reculer les inégalités scolaires, qu'elles soient le reflet des inégalités sociales ou générées par l'école elle-même. Si, aujourd'hui, l'égalité des chances n'existe pas dans l'école calédonienne, il serait donc exagéré de dire que rien n'est fait pour lutter contre cette réalité, même si les résultats escomptés ne sont pas toujours au rendez-vous et les progrès parfois trop modestes. L'objectif est donc de confronter la réalité des inégalités scolaires aux réponses que le système éducatif calédonien tente d'apporter pour les résorber. Pour ce faire, les contributions proposées se concentreront sur :

- Les résultats académiques des élèves calédoniens et leur évolution
- Les questions de l'orientation et de l'offre éducative en Nouvelle-Calédonie
- L'inégal accès des élèves au numérique à la maison et à l'école
- La poursuite des études à l'étranger ou en France métropolitaine
- L'analyse de la diversité des facteurs entraînant le développement d'inégalités face à l'école
- Les filières d'excellence, leur accessibilité et leurs résultats
- La politique de rééquilibrage et ses résultats
- L'action publique en faveur de la résorption des inégalités scolaires
- Les réponses éducatives face aux inégalités

Thème 4 - La diversité des publics scolaires en Nouvelle-Calédonie

A la fin du XXe siècle, l'une des évolutions majeures de bon nombre de systèmes éducatifs a été la prise de conscience de la diversité des publics scolaires et de la nécessité de mieux tenir compte de cette hétérogénéité afin de contribuer à la réussite pour tous. Cette évolution s'explique en grande partie par la démocratisation de l'accès à l'éducation qui, notamment dans les pays développés, n'est plus seulement réservé à une élite socialement et culturellement homogène. En Nouvelle-Calédonie, la question de la diversité des publics scolaires prend une dimension particulière du fait de l'existence d'un pluralisme culturel et de fortes inégalités qui ne permettent pas à tous les élèves de trouver facilement leur place au sein du système éducatif. Bien souvent, cette diversité est présentée en termes réducteurs : élèves d'origine kanak/mélanésienne d'un côté et élèves descendants d'Européens de l'autre, ce qui occulte un grand nombre d'élèves ayant d'autres origines. Une autre grille d'analyse possible distingue les élèves citadins (pour ne

pas dire vivant exclusivement à Nouméa et dans le Grand Nouméa) d'un côté et les élèves de brousse ou vivant en tribu de l'autre, ce qui ne tient pas compte des frontières poreuses qui existent entre ces différents espaces du fait de la mobilité des populations et des « migrations scolaires ». La problématique centrale consistera donc à interroger cette diversité pour montrer dans quelle mesure le système éducatif calédonien en tient compte pour assurer la scolarisation des élèves dans les meilleures conditions :

- Répondre à des besoins éducatifs spécifiques : enfants en situation de handicap, de décrochage ou d'échec scolaire, d'illettrisme...
- Construire des programmes scolaires qui soient le reflet de la diversité et de la richesse culturelles de la Nouvelle-Calédonie pour accroître la motivation des élèves
- Faire une place aux savoirs autochtones au sein de l'école et développer des synergies entre savoirs autochtones et savoirs académiques
- Préciser la place de l'enseignement de la langue française, des langues kanak et des autres langues parlées en Nouvelle-Calédonie au sein du système éducatif
- Mobiliser des processus d'apprentissage adaptés pour répondre à la diversité des publics scolaires
- Permettre une implication plus efficace des parents d'élèves dans la scolarité de leurs enfants
- Consolider les passerelles entre le premier et le second degré, entre le second degré et l'enseignement supérieur
- Présenter et analyser des initiatives individuelles ou collectives, publiques, semi-publiques ou privées ayant pour objectif de répondre à des besoins scolaires/éducatifs particuliers

Thème 5 - Comportements déviants, violences et discriminations dans l'école calédonienne

En sociologie, un individu ou un groupe dont les actions, les valeurs ou les opinions ne sont pas conformes à une norme admise et acceptée a un comportement considéré comme déviant. En Nouvelle-Calédonie, la notion de comportement déviant pose immédiatement la question des valeurs auxquelles se réfèrent les individus. La pluralité culturelle induit des appartenances multiples et des normes variées même si l'ensemble de la société est régi par un Etat de droit républicain. Par ailleurs, les valeurs servant de socle au système éducatif restent pour l'essentiel celles qui ont été importées par la colonisation même si, depuis la fin des années 1980, un début d'ouverture à des valeurs océaniques est intervenu. Cette complexité n'empêche pas d'affirmer que l'école calédonienne fait aujourd'hui face à un nombre important de comportements qui peuvent être qualifiés de déviants quel que soit le système de valeurs auquel on se réfère. Ils sont en partie le reflet des difficultés de la jeunesse calédonienne à trouver sa place dans une société multiculturelle en construction. Les actes violents représentent une part importante des comportements déviants, mais ces derniers recouvrent en réalité une grande diversité de situations (incivilité, refus ou contestation de l'autorité, non-respect des règles scolaires, absentéisme, développement de pratiques à risque ou d'addictions...). A quelque niveau qu'elles se développent, les discriminations, quant à elles, peuvent également être assimilées à des comportements déviants. Au sein de l'école calédonienne, comportements déviants, violences et discriminations restent fort heureusement exceptionnels et minoritaires. Toutefois, cela ne doit pas conduire à les considérer comme des épiphénomènes peu dignes d'intérêt d'autant plus que, en Nouvelle-Calédonie, où la violence sociale trouve une partie de ses origines dans l'injustice et les frustrations du passé colonial, ces questions sont d'une grande importance dans la mesure où l'harmonie et la paix sociales restent fragiles. Les objectifs principaux seront donc ici de :

- Identifier et quantifier les comportements déviants, violences et discriminations qui affectent le système éducatif calédonien
- Réfléchir sur la place du racisme au sein de l'école
- Présenter les multiples causes à l'origine de comportements inappropriés de la part des élèves dans et aux abords de l'école
- Analyser le harcèlement en milieu scolaire
- Discuter des formes de prévention et de sanction des comportements déviants à l'école
- Mesurer l'efficacité de la lutte contre les discriminations dans le système éducatif calédonien
- Examiner le poids de l'absentéisme scolaire et les moyens mis en oeuvre pour le réduire
- Expliciter les mesures destinées à lutter contre les addictions en milieu scolaire et leurs résultats

Thème 6 - Les « éducations à... » : quels usages dans l'école du destin commun?

Educations au développement durable, à la biodiversité, à la santé/nutrition, à la sexualité, à la citoyenneté, au patrimoine, aux médias et à l'information, au numérique, à la responsabilité, aux risques, à la solidarité et aux droits de l'Homme, à l'entrepreneuriat... Depuis quelques années, les « éducations à » pullulent dans les systèmes éducatifs et prennent une place grandissante. En marge ou en complément des programmes scolaires, leur objectif est de développer des attitudes et d'inculquer des valeurs pour accroître les compétences sociales des élèves. Elles visent à les sensibiliser à des questions importantes dans les sociétés contemporaines afin de les préparer à en devenir des acteurs à part entière et à participer aux transformations du monde de demain. Dans une Nouvelle-Calédonie en train de se construire comme entité émancipée, les « éducations à... » peuvent être un levier puissant pour fédérer les élèves autour de normes, de valeurs et de pratiques communes capables de transcender les appartenances culturelles de chacun. Si des actions en ce sens existent déjà, souvent de façon désordonnée et peu lisible, une réflexion poussée sur la mise en oeuvre des « éducations à... » est nécessaire pour leur donner une plus grande place et leur assigner des objectifs propres aux besoins de la société calédonienne. Ainsi, les communications privilégieront les aspects suivants :

- Les « éducations à... » et la construction du socle des valeurs communes à l'ensemble de la société calédonienne
- Les priorités en terme d' « éducation à... » en Nouvelle-Calédonie
- Les approches didactiques pour mettre en oeuvre les « éducations à... », notamment autour de projets transdisciplinaires et interdisciplinaires
- Le lien entre les « éducations à... » et le développement d'un enseignement centré sur les compétences
- La présentation de projets élaborés en lien avec les « éducations à... »
- La formation des enseignants et leur ouverture à des acteurs extérieurs au système éducatif pour mettre en oeuvre les « éducations à »

Thème 7 - Les systèmes éducatifs dans l'environnement proche de la Nouvelle-Calédonie : de possibles modèles ?

En Nouvelle-Calédonie, le débat public sur l'éducation se borne pour l'essentiel à un va-et-vient incessant entre un modèle métropolitain plus ou moins accepté et reconnu et la nécessité de fonder une école calédonienne qui réponde spécifiquement aux besoins de la Nouvelle-Calédonie en matière d'éducation et de formation. Cette posture binaire montre fréquemment ses limites, notamment quand il s'agit de trouver des idées neuves et

adaptées dans un contexte océanien. En revanche, il est beaucoup plus rare d'intégrer la réflexion sur l'éducation dans une dimension régionale en tenant compte de la diversité des systèmes éducatifs des îles et archipels d'Océanie. Dans le passé, la plupart des pays concernés faisait partie de l'Empire colonial britannique, ce qui explique sans doute partiellement cette situation. Quoi qu'il en soit, la Nouvelle-Calédonie est l'un des derniers territoires océaniques à s'être engagé dans la construction d'un système éducatif émancipé alors que les itinéraires suivis par ses voisins pour y parvenir sont assez mal connus. C'est pourquoi il n'est pas inutile d'observer comment certains pays, territoires et collectivités ont, ou n'ont pas, trouvé des réponses appropriées quand il s'est agi de construire leur propre système éducatif. Pour ce faire, les approches suivantes seront privilégiées :

- Analyser les systèmes éducatifs océaniques et leur efficacité dans leur diversité et à partir de démarches comparatives
- Apprécier le degré d'émancipation par rapport à un modèle métropolitain hérité de la période coloniale dans les systèmes éducatifs océaniques
- Mesurer la place dévolue aux savoirs autochtones
- Identifier des politiques publiques visant à lutter contre les inégalités scolaires et à prendre en compte la diversité des élèves
- Analyser l'intégration du plurilinguisme et de la diversité culturelle dans l'organisation des systèmes éducatifs océaniques

Modalités d'organisation et de participation :

Informations générales

Le colloque se tiendra à Nouméa sous la forme de 5 demi-journées de travail.

Les dates du colloque sont fixées aux **5, 6 et 7 novembre 2015**.

Les propositions de communications seront examinées par un comité d'organisation. Après validation par ce comité, des communications feront l'objet d'une publication sous forme d'actes de colloque.

Pour proposer une communication, merci de **compléter le formulaire joint** à l'appel à communication puis l'envoyer à stephane.minvielle@univ-nc.nc avant le 30 juin 2015.

Calendrier prévisionnel du colloque

- début mai 2015 : diffusion de l'appel à communication
- 30 juin 2015 : clôture de l'appel à communication
- juillet 2015 : examen des propositions de communications par le comité d'organisation
- 31 juillet 2015 : validation des propositions de communications par le comité d'organisation et lancement des demandes d'inscription
- 15 août 2015 : clôture de l'inscription au colloque pour les auteurs des communications
- 31 août 2015 : diffusion du programme du colloque
- 15 octobre 2015 : date limite d'envoi des textes des communications par les participants au colloque, et diffusion des textes à l'ensemble des participants
- 5, 6 et 7 novembre 2015 : tenue du colloque à Nouméa
- 31 janvier 2016 : envoi du texte définitif proposé pour la publication des actes du colloque
- février/juin 2016 : expertise des textes proposés pour la publication par le comité d'organisation et navettes entre le comité et les auteurs
- 30 juin 2016 : validation définitive des textes retenus pour la publication des actes du colloque.

Déroulement des demi-journées de travail durant la tenue du colloque

Jeudi 5 novembre 2015 : thème 1 en matinée, thème 2 l'après midi en sessions plénières

Vendredi 6 novembre 2015 : thèmes 3 et 4 en matinée, thèmes 5 et 6 l'après-midi en sessions parallèles

Samedi 7 novembre 2015 : thème 7 le matin en session plénière

Durée de chaque session de travail : 3h30

Nombre maximal de communications par thématique : 6

Découpage du temps par session de travail : environ 1h30 de présentation des communications par leurs auteurs (15 à 20 minutes chacun), environ 20 minutes de pause, environ 20 minutes de synthèse des communications par le président de la session de travail, 1 heure de discussions entre les auteurs et entre les auteurs et le public.

Composition du comité d'organisation

- Isabelle AMIOT, Chargée de mission d'inspection en Histoire-Géographie, vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie

- Suzie BEARUNE, Maître de conférences à l'UNC

- Romain CAPRON, Conseiller auprès de Mr Léopold, membre du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

- Yolande CAVALOC, Docteur, responsable de la filière PE à l'ÉSPÉ de l'UNC

- Françoise CAYROL, Docteur en préhistoire, ethnologie, anthropologie

- Sophie CHERRIER-TONNELIER, PRAG et Directrice-adjointe de l'ÉSPÉ de l'UNC

- Claude CONSTANS, Conseiller auprès de Mr Léopold, membre du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

- Paul FIZIN, Docteur en Histoire, consultant jeunesse au Sénat coutumier de la Nouvelle-Calédonie

- Samuel GOROHOUNA, Maître de conférences à l'UNC

- Claire KACZMAREK, Maître de conférences à l'UNC

- Hélène LAPEYRERE, Directrice-adjointe de la DENC, en charge de la pédagogie

- Yannick LERRANT, Maître de conférences et Directrice de l'ÉSPÉ de l'UNC

- Christian LUCIEN, Directeur du CDP-NC

- Chantal MANDAOUE, Directrice de l'IFM-NC

- Stéphane MINVIELLE, Maître de conférences à l'ÉSPÉ de l'UNC

- Jone PASSA, Sociologue

- Catherine RIS, Maître de conférences à l'UNC

- Luc STEINMETZ, Professeur retraité, historien et juriste

- Eddy WADRAWANE, Docteur en Sciences sociales et sociétés, mention sciences de l'éducation, formateur à l'ÉSPÉ de l'UNC